applaudissons à ce langage auquel nous n'étions point habitués. Jusqu'à présent, en effet, les nombreuses feuilles éphémères qui ont été successivement créées à Roubaix avaient considéré, comme un devoir strict, de nous accabler d'injures.

Nous voyons avec plaisir que le *Courrier* ne semble pas devoir suivre ces aimables traditions. Nous avons toujours été de ceux qui croient qu'on peut être à la fois inébranlable sur les questions de principe et sincèrement courtois à l'égard des adversaires.

Ce premier numéro du *Courrier* contient, naturellement, une profession de foi, dans laquelle nous relevons cette déclaration :

« En religion, le *Courrier de Roubaix* sera anti-clérical mais non anti-religieux, car il est d'avis que le plus sûr moyen de faire admettre ses propres convictions, c'est de respecter celles de ses adversaires. »

Nous ne voyons pas trop la différence qui existe entre les mots : « anti-clérical » et « anti-religieux ». En tous cas, nous ferons observer à notre honorable confrère, que les « clériaux » ne demandent qu'une chose pour tous les cultes : la liberté.

Le Conseil municipal ayant voté le classement, le règlement des alignements et la mise en état de viabilité des rues de Barbieux, Heilmann, de Turenne et du Broudeloire, le projet et les pièces y relatifs sont déposés au secrétariat de la mairie, du 27 courant au 10 janvier, afin que les habitants puissent en prendre connaissance. Puis, à l'expiration de ce délai, le maire de Croix recevra, s'il y a lieu, les réclamations.

Une enquête d'utilité publique concernant le prolongement de la rue d'Isly, entre les rues de la Perche et Saint-Roch, a été arrêtée par M. le maire de Roubaix.

Pendant 15 jours, du 27 décembre au 10 janvier, le projet sera déposé au secrétariat de la mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, les 11, 12 et 13 janvier 1888, de deux à trois heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Pluquet, maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Loterie de Noël. — L'arbre de Noël de la boulangerie Stermann-Florin, rue de Lille, a été gagné par le numéro 127.

Le tirage a eu lieu à l'estaminet Praxile.

Hem. — Dans la nuit du 24 au 25 un malfaiteur s'est introduit dans la maison de Clarisse Dubas, 72 ans, et a volé une montre et du numéraire. Elle n'a rien entendu. C'est le deuxième vol dont elle est victime depuis un mois. Il est probable que les deux vols ont été commis par le même individu.

Le service postal pour les cartes de visite. — On nous prie d'insérer cette note :

« Les employés du bureau des Postes de Roubaix ont l'honneur d'informer le public, que les cartes de visite pourraient être expédiées, avec une plus grande rapidité, si MM. les expéditeurs voulaient, avant de les remettre au guichet, leur faire subir un tri préparatoire de la façon suivante:

» 1. Faire un paquet séparé pour chacune des villes de Paris, Lille, Tourcoing et Roubaix.

» 2. Un paquet unique pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne, des Ardennes, de la Seine-Inférieure, de la Seine (moins Paris) et pour l'étranger.

» 3. Un paquet pour tous les autres départements. »

Cartes de visites pour nouvel an, ivoire, bristol deuil, imprimerie du *Journal de Roubaix* voir prix de page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

Lilas blancs. — On trouvera à l'établissement horticole de M. J.-B. Willem père, aux Trois-Ponts, pendant toute la saison d'hiver, un grand assortiment de lilas blancs et de fleurs variées à des prix modérés.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Travaux communaux. — Le jeudi 12 janvier prochain aura lieu, à l'Hôtel-de-Ville, une adjudication de divers travaux de construction de chaussées pavées, rue Delobel, de la Malcense et de Wattrelos.

Certaines légendes trouvent encore créance près des esprits faibles : témoin une histoire de loup-garou qui, depuis quelque temps, défrayait les conversations des commères de la rue Nollet. Un ouvrier laveur, habitant ce quartier, J.-B. Lesfeld, très brave homme du reste, passait pour loup-garou. Personne ne l'avait vu, mais on prétendait que, revêtu d'une peau de bête, il se promenait la nuit portant sur lui tout un attirail de guerre.

Le malheureux et sa famille devenaient un objet d'épouvante pour les voisins, et on allait jusqu'à dire que la police était intervenue.

Fatigué d'être ainsi considéré comme un paria, J.-B. Losfeld s'en fut conter son aventure à M. le commissaire de police du 2e arrondissement.

Le bon sens doit faire justice de ces histoires ridicules et les habitants de la rue Nollet se souviendront que les loups-garous n'ont jamais existé que dans quelques imaginations malades à moins d'avoir revêtu la peau d'un mauvais farceur, et ce n'est pas le cas ici.

Agression nocturne chemin de la Latte. — Dimanche, vers dix heures du soir, une jeune fille de 20 ans, Louise Vanderaghe, s'en retournait à la ferme où elle est servante, quand elle fit la rencontre de deux individus, qui l'accostèrent. L'un d'eux, Jules Cette, tisserand, demeurant à Roncq, essaya de la violenter : il la renversa dans le ruisseau et lui déchira ses vêtements. Les cris de la pauvre fille attirèrent l'attention d'un passant qui intervint courageusement et arracha la malheureuse à son persécuteur.

Une enquête a été ouverte par les soins de M. le commissaire de police du 2e arrondissement.

LILLE

Société des Agriculteurs. — Nous avons rendu compte, hier, de la séance annuelle de la Société régionale des Agriculteurs.

A sept heures a eu lieu le banquet traditionnel, à l'hôtel du Maisniel.

M. le Préfet présidait, ayant à sa droite, M. Telliez, président d'honneur; M. Briolet, administrateur du chemin de fer du Nord; M. Maxime Lecomte, député; M. Albert Dureau, délégué de la Société des Agriculteurs du France; et à sa gauche, M. Vassilière, délégué du ministre de l'agriculture; M. Trannin, président de la société; M. Facon, vice-président du conseil de préfecture; M. Brunel, inspecteur d'académie; M. Thellier de Poncheville, député, délégué de la société des Agriculteurs de France.

Parmi les convives, qui étaient au nombre de cent quatorze, nous avons remarqué MM. Claeys, Dervaux, Cirier, Bernard, Deroos-Warendin, conseillers généraux, Muel, inspecteur général et Wallon, administrateur du chemin de fer du Nord.

Au dessert, M. le préfet a porté un toast à M. le président de la République.

Après lui, ont successivement pris la parole, MM. Trannin, Vassilière, Telliez, Briolet, Thellier de Poncheville, Maxime Lecomte.

Le banquet était terminé à neuf heures.

Entre militaires et civils. — Une rixe grave s'est produite dimanche, vers huit heures du soir, dans l'estaminet Mouchie, rue de Paris, 82, entre des artilleurs de la garnison et des consommateurs attablés dans l'établissement. Ces militaires étaient au nombre de six, trois maréchaux des logis, un brigadier, un artificier, un simple soldat. L'artificier, qui avait mis sabre au clair et qui a légèrement blessé un civil, a été arrêté et conduit au poste de la place.

CHOSES ET AUTRES

Le mot de la situation :

On annonce l'apparition d'une nouvelle poupée pour le jour de l'an.

On lui presse sur le ventre et elle dit : Congo, Congo.

Savonnerie du Congo, Vaissier frères, Roubaix. 16199d

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — *Mireille.* — Nous avons déjà dit en quelques mots, qu'un franc succès avait accueilli ce petit chef d'œuvre de grâce et de sentiment. Tout est coquet et frais dans *Mireille*, l'auteur du livret n'est inspiré d'un charmant poème, très goûté dans le midi de la France, et intitulé *Mireio*, de M. F. Mistral.

M. Gounod a composé une musique bien en rapport avec cet intéressant sujet; sa partition est une des plus remarquables et des mieux inspirées de celles qu'il ait produites au théâtre.

La représentation de cet ouvrage a valu, jeudi, à nos artistes un joli succès. Les deux voix jeunes et fraîches de Mlle Boyer et de M. Alvarez devaient s'accorder à merveille des rôles de Mireille et de Vincent. Citons d'abord le duo du magali, que ces deux artistes ont chanté, avec infiniment de délicatesse. Quoiqu'il nous ait été donné d'entendre souvent ce morceau choisi, nous avons été ravi de l'interprétation que Mlle Boyer et M. Alvarez ont su lui donner.

Dans le premier acte, la valse a été détaillée avec beaucoup de goût, par notre gracieuse Mireille, ainsi que plus loin le grand air : *Mon cœur ne peut changer*, qui est un des plus beaux morceaux du répertoire moderne.

Avec M. Alvarez, elle a enlevé, supérieurement, le magnifique finale : *La foi de son flambeau divin*, traité à la manière du trio de Faust : *Anges purs, anges radieux !*

Les couplets du second acte, dits avec finesse et à propos, ont procuré à Mlle J. Castel, dans le rôle de Taven, des applaudissements mérités.

Mlle Danglade, MM. Geoffray, et Schauw ont bien complété l'ensemble.

M. Freiche a lourdement chanté son bout de rôle.

Le chœur d'ouverture: *Chantez, chantez*, le chœur de la farandole, nous ne voulons pas parler de la danse qui n'a été qu'une véritable fumisterie, et presque tous les autres ont été assez bien rendus. Il y a progrès évident.

Le *Chalet* aussi a eu du succès. Mlle Danglade joue et chante agréablement. Nous connaissons la gentille voix de M. Santenac. M. Geoffray a fait un Max plein d'entrain et de crânerie. OCTAVE.

PETITE CORRESPONDANCE

Au client de Sailly qui a demandé des cartes de visite à notre imprimerie. — Vous omettez de signer votre lettre et de nous donner votre nom.

Tribunal de Commerce de Roubaix

Audience du 26 décembre

Présidence de M. HENRY BOSSUT

Répartition entr'associés de l'actif social après liquidation

Voici la solution qui a été donnée, dans cette audience, au procès dont nous avons parlé il y a huit jours. On se souvient qu'un différend avait surgi entre M. V... et les autres membres de l'ex-société D... V... et S... à propos de la répartition de l'actif social restant disponible après liquidation

Le Tribunal, par un jugement longuement motivé, a débouté M. V... de son action et a dit que, conformément à l'article 13 du pacte social le produit de la liquidation devait être partagé par quarts. C'est sur la teneur de cet article 13 que les juges ont base leur décision.

Ils ont estimé que la convention, qui en faisait l'objet, n'avait été ni modifiée ni annulée par le jugement du tribunal ou par la sentence arbitrale et que même celle-ci réservait les droits des parties pour tout ce qui n'avait pas trait au taux de répartition des bénéfices proprement dits. Ils ajoutaient qu'on ne saurait attribuer à l'article 13 sus-visé d'autre signification que celle de répartition de l'actif social.

NORD

Templeuve. — Il y a trois ou quatre jours, nous avons rapporté que Jules Lecat, 18 ans, avait tiré un coup de feu sur Aug. Demarescaux, qui a reçu toute la charge dans les jambes. Il a été assez grièvement blessé pour être obligé de garder la chambre environ un mois. On se rappelle que Lecat avait tiré sur Desmarescaux, pendant que ce dernier discutait avec Jules Delval qu'il traitait d'imbécile. On ne s'expliquait pas cette façon d'agir.

D'après les déclarations de Lecat, il aurait, en rentrant chez lui, été mordu par un chien de douanes, ce qui est vrai. Furieux, il se serait armé de son fusil pour tirer sur le chien, mais il ne le vit plus. C'est alors qu'il entendit deux individus se quereller. Il s'avança et quand il fut à 8 ou 10 mètres des deux individus, il fit feu, sans trop savoir ce qu'il faisait, puis prit la fuite. Lecat paraît avoir l'intelligence peu développée.

M. Legrand, juge d'instruction, s'est rendu samedi à Templeuve. Il a entendu Lecat, Desmarescaux et Delval, qui seuls peuvent donner des renseignements, puisqu'il était onze heures du soir, quand les faits se sont passés, et qu'à pareille heure, les rues sont désertes au village.

Un vol sacrilège a été commis, dans la nuit de dimanche à lundi, à l'église de St-Druon.

On s'est introduit dans la sacristie par un panneau que l'on a enlevé à la porte extérieure.

Dans l'église, on a visité les troncs, détérioré les reliquaires, fracturé la porte du tabernacle, renversé les saintes espèces sur l'autel, soustrait le vase en cuivre doré qui les renfermait, et emporté un reliquaire, des ornements évalués à une somme de 300 fr. et divers autres objets.

L'auteur de ce vol est inconnu.

PAS-DE-CALAIS

Etrange suicide à Béthune. — Vendredi vers dix heures du matin, M. Depretz, propriétaire rue Béranger, à Béthune, télégraphiait à un de ses parents qui habite Saint-Floris, l'invitant à venir le trouver, avec sa dame, pour midi sans faute : il s'agissait d'une affaire urgente.

Les deux parents arrivèrent à l'heure dite, et l'on se mit à table. Tout en dînant, M. Depretz leur donna connaissance d'un testament qu'il avait rédigé quelques jours plus tôt ; il les mit au courant de ses affaires. Puis, ayant trouvé un prétexte pour les éloigner un moment, il se tira un coup de revolver sous le menton. La mort fut instantanée.

M. Depretz souffrait, depuis plusieurs années, d'une maladie de cœur que son grand âge — 71 ans — rendait plus terrible encore. Il y a un mois environ, il avait acheté chez un armurier de la ville l'arme avec laquelle il s'est suicidé : il avait besoin d'un revolver, disait-il, habitant seul avec sa bonne.

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 25 décembre.* — Désiré Parez, rue de la Paix, 103. — Céline Crépel, rue Turgot, 136. — Jean-Baptiste Ghiot, rue de Lannoy, cour Boyaval, 2. — Alphonse Roudy, rue Jacquart, cour Frasez, 113. — Albertine Debrune, Place du Trichon, 17. — *Du 26.* — Adolphe Ponchaux, rue de la Makelleerie, maisons Soleil. — Germaine Derrevaux, rue de Wasquehal, maisons Dhalluin, 6. — Marthe Vaas, rue de Ma-Campagne, 118. — Noël Delbergue, rue de l'Ommelet, Impasse Balzac, 32. — Edmond Dumord, Boulevard de Strasbourg, maisons Dheleme, 49 — Jeanne Desrousseaux, rue des Longues Haies, cour Decaux, 173. — Henri Hanstrate, rue Saint-Honoré, 6 — Noé Bradt, rue de la Balance, cour Desaint. 5 — Alfred Mollet, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Gaston Delattre, rue Blanchemaille, Hôtel Dieu. — Constant Uyttele, rue Saint-Maurice, 11. — Louise Philips, rue d'Alma, fort Fresez, 1. — Léonie Corne, rue Solférino, 26

Publications de mariages du 25 décembre — Alfred Tiberghien, 31 ans, marchand de déchets, rue Perrot, 15, et Julie Beyt, 24 ans, sans profession, place Nadaud — Théodore Lebrun, 25 ans, artiste musicien, à Lille, et Guillemine Maller, 27 ans, ménagère. — Lambert Vandenbroele, 29 ans, chauffeur, rue des Arts, impasse Mozart, 3, et Clémence Depret, 30 ans, soigneuse, rue des Arts, imdasse Mozart. — Léonard Beyaert, 41 ans, tisserand, rue Lannes, 5, et Rosalie Tengels, 48 ans, tisserande, rue Lannes, 14. — Henri Bekeyser, 24 ans, débourreur, rue d'Estaing, 7, et Fidéline Dutrannoy, 23 ans, peigneuse, rue de l'Hommelet, cour Dhalluin, 2. — Emile Declercq, 23 ans, tisserand, rue Solférino, 56, et Mathilde Sonneville, 24 ans, dévideuse, rue des Anges. — Dominique Vanrieghem, 25 ans, tisserand, rue de Mons, 8, et Sidonie Moreau, 24 ans, ménagère, rue de Mons, 8 — Oscar Lerouge, 37 ans, tisserand, à Roubaix, et Apolline Lecomte, 26 ans, tisserande, à Mouveaux. — Joseph Fannecoucke, 21 ans, rattacheur, à Tourcoing, et Augustine Vandewynckele, 21 ans, soigneuse, rue Wallon, 15. — Victor Borgraeve, 27 ans, mécanicien, rue des Ogiers, 11, et Elisa Defrennes, 31 ans, couturière, rue des Ogiers. — Henri Simoens, 26 ans, employé au conditionnement, boulevard d'Armentières, et Marie Debrie, 38 ans, employée au conditionnement, rue d'Alma, 163. — Louis Lecomte, 26 ans, tisserand, à Wattrelos, et Julienne Lorenz, 23 ans, soigneuse, rue de la Balance, 140. — Alphonse Nuttin, 43 ans, tisserand, rue Charlemagne, et Marie Duvillié, 31 ans, ménagère, rue du Progrès — Félix Honoré, 23 ans, jardinier, à Tourcoing, et Céline Flipo, 20 ans, sans profession, à Roubaix — Jean-Baptiste Lepers, 27 ans, graisseur, rue des Champs, 9, et Emma Verriest, 30 ans, soigneuse, rue des Champs, 9. — Adolphe Bourgeois, 25 ans, peintre, Grande-Rue, 153, et Hermence Duthilliez, 27 ans, piquireire, rue Saint-Joseph, 18. — Florimond Mortier, 25 ans, rattacheur, rue du Tilleul, 4, et Malvina Boucourt, 19 ans, bobineuse, rue du Tilleul, 1. — Alphonse Ghesquière, 23 ans, rentreur, rue du Pile, impasse Nabuchodonosor, 13, et Marie Vanbostal, 24 ans, bobineuse, impasse Nabuchodonosor. — Charles Leclercq, 33 ans, briquetier, à Ferrain, et Elise Sourmenine, 31 ans, peigneuse de laine, à Mouveaux. — Paul Desmaretz, 31 ans, teinturier, à Roubaix, et Marie Turlur, 19 ans, sans profession, à Lille. — Jules Catel, 23 ans, boulanger, à Tourcoing, et Marie Cadot, 22 ans, repasseuse, rue de Lannoy, 26.

Mariages du 26 décembre — Jules Batts, 26 ans, ourdisseur, rue Pierre de Roubaix, 94 et Marie Delbecq, 24 ans, visiteuse de pièces, rue de l'Ommelet, 167. — Auguste Wydauw, 21 ans, repasseur, rue de l'Epeule, 36, et Justine Vanoverbeke, 20 ans, tisserande, rue de l'Epeule, 20 — Pierre Bruyninck, 25 ans, cordonnier, rue d'Italie, 53, et Eulalie Pottel, 23 ans, soigneuse, rue d'Italie, 53. — *Déclarations de décès du 25 décembre.* — Thérèse Coetsier, 72 ans 3 mois, propriétaire, rue de Naples, maison Delcourt. — Henri Dedack, 3 mois 4 jours, rue de Condé, 142. — Louis Alavoine, 33 ans 10 mois 15 jours, pensionnaire des Petites-Sœurs. — Jean-Baptiste Delattre, 21 ans 9 mois 13 jours, contre-maître de teinture, rue de Lannoy, fort Dupont, 6. — Albert Marcq, 42 ans 6 mois 17 jours, rue du Nord, 16 — Leontine Vanhecke, 29 jours, Hôtel-Dieu. — Victorine Costem, 58 ans 7 mois 27 jours, rue de l'Ommelet, cour Dhalluin, 14. — Marcel Fleurquin, 8 mois 15 jours, rue Maipluquet, 4. — *Du 26* — Jean-Baptiste Lepers, 77 ans, sans profession, aux Petites-Sœurs — Angèle Deschamps, 23 ans, marchande boulangère, rue Daubenton, 71. — François Blondeau, 78 ans, rentier, quai de Wattrelos, écluse du Calvaire. — Walrawens, présenté sans vie, rue Jacquart, cour Maurel, 12. — Virginie Vanmansen, 32 ans, ménagère, rue Philippe le Bon, 29. — Jean-Baptiste Lorthiois, 81 ans, sans profession, Hospice-Civil. — Pierre Delory, 46 ans, teinturier, rue Beaurewaert, cour Dassonville, 6. — Aimable Basquin, 46 ans, tisserand, Hôtel-Dieu — Auguste Hallebuyck, 34 ans, mennisier, Hôtel-Dieu — Léon Dupret, 1 an, Hôtel-Dieu. — Zoé Fremaux, 23 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Charles Desquennoy, 52 ans, sans profession, dans le canal de Roubaix. — Alfred Six, 12 jours, rue de la Chapelle-Carrette, 66. — Rosalie Demets, 7 mois, rue de la Planche-Trouée, cour Léopold Florin, 22.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 18 au 25 décembre.* — Emile Vandenemen, Bas-Chemin. — Rosalie Compernolle, Petit-Tournay. — Louise Renard, Vieille-Place. — Oscar Decrenne, Petit-Paris. — Emile Duhamel, Vieille-Place. — Maria Lecomte, Bailleric. — Tharsile Delcambre, au Sartel. — Arthur Desbuquois, Petit-Tournay. — Julia Vantieghem, Petit-Tournay. — Louis Carrette, Sapin-Vert. — Hélène Liénard, Place. — Florence Lagache, Bas-Chemin. — *Publications de mariages du 23 décembre.* — Clément Lefebvre, 23 ans, tisserand, et Clémence Dubus, 24 ans, tisserande. — Alfred Delmotte, 31 ans, tisserand, et Maria Gonton, 26 ans, tisserande. — Siméon Delmotte, 28 ans, tisserand, et Sophie Delbar, 25 ans, dévideuse. — Etienne Nys, 22 ans, tisserand et Sophie Flipot, 24 ans, retordeuse. — Henri Debuquoy, 27 ans, tisserand et Augustine Planckaert, 30 ans, tisserande. — Louis Lecoute, 26 ans, tisserand, et Julienne Lorenz, 23 ans, soigneuse. — Prudent Jovenaux, 26 ans, tisserand, et Clémence Hagre, 23 ans, tisserande. — J.-B. Delmarquette, 28 ans, maçon, et Elise Haroux, 24 ans, tisserande. — *Mariage du 19 décembre.* — François Rucquoi, 24 ans, tisserand, et Marie Verhaeghe, 20 ans, marchande de lait battu. — *Déclarations de décès du 18 au 25 décembre.* — Paul Devlaeminck, 3 ans, rue du Moulin. — Marie Lepers, 30 ans 11 mois, tisserande, Vieille-Place. — Jules Dufour, 18 ans 4 mois, tisserand, au Sartel. — Marie Prevot, 79 ans 2 mois, ménagère, au Sartel. — Roseline Malfliatre, 46 ans 7 mois, ménagère, rue Traversière. — Victor Budis, 6 mois, rue du Moulin.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 24 décembre 1887.* — Gustave et Edouard Desneulin, rue de la Croix-Rouge. — Henri Vanderstraeten, rue de Mouveaux. — Charles Lecomte, rue de la Croix-Rouge. — Valentine Bermyn, Brun-Pain. — Emile Mortreux, rue de la Latte. — *Du 25.* — Marceau Dessauvages, rue Fin de la Guerre. — Albert Droulers, rue Leverrier. — *Du 26.* — Edouard Decavel, au Tilleul. — Noël Deglas, place de Neuville. — Noël Dekeyser, à la Bourgogne. — Noël Paca, place N.-D.-de-Lourdes. — *Déclarations de décès du 24 décembre.* — Joséphine Stocq, 70 ans 4 mois, sans profession, rue de Menin. — Elisabeth Cuvelier, 2 ans, Blan-Seau. — *Du 25.* — J.-B. Leman, 66 ans 5 mois, peigneur, rue Carliers. — Elise Corroubie, 25 ans, journalière, rue Marlière. — *Du 26.* — Catherine Desonbry, 68 ans, sans profession, rue Janibon. — Henri Vergin, 3 mois, rue de Menin.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille CATTEAU-DESCHAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Angèle-Hortense DESCHAMPS, décédée à Roubaix, le 25 décembre 1887, dans sa 24e année administrée des Sacrements de notre tre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 27 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mercredi 28 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Maurice, 4.

Les amis et connaissances de la famille MORELLE-BOURGEOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rufine-Adèle BOURGEOIS, veuve de M. Pierre MORELLE, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1887 dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébré le mercredi 28 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 29 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 25-27.

Les amis et connaissances de la famille François SIBON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Dominique SIBON, emballeur-expéditeur, décoré de la médaille militaire, décédé à Roubaix, le 26 décembre 1887, à l'âge de 60 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant et de bien vouloir assister à ses funérailles, qui auront lieu le jeudi 29 courant, au Temple Evangélique, rue des Arts, à Roubaix. — Réunion à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 27, à 10 heures 1/2 précises.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Croix, le mercredi 28 décembre 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Augustin VERSCHELDE, piensement décédé à Roubaix, le 20 novembre 1887, dans sa 51e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église d'Hem, le mardi 3 janvier 1888, à 10 heures, pour le repos des âmes : de Dame Apolline-Désirée BOUILLET, épouse de Monsieur Henri TENEUL, décédée à Hem, le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, et de Mademoiselle Julie-Sophie TENEUL, décédée à Hem, le 16 mai 1885, à l'âge de 21 ans, administrées des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 28 décembre 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise DESCHAMPS, veuve de M. Louis MARISAL, décédée à Roubaix, le 30 décembre 1886, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

VARIÉTÉS

TROPPMANN

L'ASSASSIN DE LA FAMILLE KINCK, DE ROUBAIX

(Suite. Voir le *Journal de Roubaix* du 20 décembre)

IX

Le monument des victimes

Nous pouvons nous arrêter un instant et respirer.

L'énormité des forfaits de Troppmann avait donné une grande force au sentiment de solidarité humaine ; la fureur vengeresse qu'inspirait l'assassin était jusqu'à un certain point de la terreur et de l'égoïsme ; mais la pitié émue pour les victimes était bien réellement de la commisération sympathique et généreuse.

Paris en avait donné la preuve pendant tout le temps de l'exposition à la Morgue.

Les obsèques des sept membres de la famille Kinck, dont il était absolument impossible de garder les cadavres, devaient avoir lieu à Tourcoing, dans un terrain concédé à perpétuité par l'Etat ; le décret de concession portait en même temps que les frais des funérailles seraient supportés par l'Etat. Cette décision coupait court à un débat qui s'était élevé entre les villes de Lille et de Tourcoing.

Cette dernière ville avait été choisie parce qu'il y avait, parmi ses habitants, les ascendants des victimes, le père et la mère de Mme Kinck, M. et Mme Roussel-Dubois.

Roubaix avait demandé aussi ; ses prétentions ne furent pas admises ; le père Kinck s'y était établi, c'est vrai, mais le monstrueux assassinat de Pantin avait anéanti toute sa famille.

Quant à Lille, ce n'était que le chef-lieu du Département.

Bien que le père Kinck eut depuis longtemps abandonné l'Alsace, sa ville natale, Cernay aurait pu à la rigueur réclamer les cadavres, si celui du chef de famille avait été découvert ; et ce huitième cadavre restait encore enfoui dans la terre, ce qui écartait toute compétition.

Qu'on ne croie pas que nous nous attachons à des minuties. Tout cela fut discuté à l'époque avec beaucoup de passion et même d'acharnement.

Le conseil des ministres dut intervenir, et Tourcoing fut considéré comme un heureux privilégié.

Les époux Roussel avaient réclamé les corps ; il s'est passé à cette occasion un fait à la fois curieux et touchant, ainsi rapporté par le *Journal des Débats* du 30 septembre :

« Les époux ne sont pas riches, et les frais nécessaires à ce transport de corps sont très élevés : il fallait disposer de 2,000 francs environ.

Aujourd'hui à midi, M. Roussel n'ayant pu trouver cette somme, a pris le parti de venir trouver le procureur impérial, afin de lui demander de la prêleper sur les 5,500 francs saisis chez le directeur des postes de Guebwiller, et qui avaient été adressées par madame Kinck à Jean Kinck.

Ce n'est que pendant la cérémonie funèbre célébrée à Tourcoing que furent annoncés les décrets de concession de terrain et de prise à la charge de l'Etat des frais des funérailles.

Donnons encore, pour ne rien négliger, le fac-simile le plus exact possible de la lettre de faire-part :

Monsieur et Madame Louis Roussel-Dubois et leurs enfants,

Monsieur Jules Roussel,

Monsieur et Madame Leroux-Roussel et leurs enfants,

Monsieur et Madame Dupont-Roussel et leurs enfants,

Madame veuve Kinck et sa famille,

ont l'extrême douleur de vous faire part des pertes irréparables qu'ils viennent de faire de

Dame Hortense-Juliette-Joseph Roussel, épouse de Monsieur Jean Kinck, née à Tourcoing, le 31 juin 1827 ;

Messieurs Emile-Louis-Kinck, né à Roubaix le 21 août 1856 ; Henri-Joseph Kinck, né à Roubaix, le 16 avril 1859 ; Achille-Louis Kinck, né à Roubaix le 31 décembre 1861 ; Alfred-Louis Kinck, né à Roubaix le 24 octobre 1868 ; Mademoiselle Marie-Hortense Kinck, née à Roubaix le 3 août 1867 ;

Tous décédés à Pantin, près Paris, le 20 Septembre 1869

Et de Monsieur Gustave-Louis-Joseph Kinck, né à Tourcoing le 30 juin 1853 ;

Aussi décédé à Pantin

« Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 1er octobre 1869, à dix heures, en l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing, d'où leurs corps seront conduits au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à l'Enfant-Jésus, rue de Roubaix.

Ils les recommandent instamment à vos prières.

C'est le 30 septembre que les cercueils partiront de Paris.

Le même jour, un service solennel fut célébré dans l'église Saint-Martin, à Roubaix.

L'affluence était immense ; il n'y avait pas un coin inoccupé dans l'église et tous les assistants sanglotaient en entendant l'oraison funèbre prononcée par le curé.

A Paris, le transport des cadavres de la Morgue à la gare du chemin de fer du Nord se fit nuitamment ; on évitait avec raison de surexciter la curiosité des Parisiens.

Le train partit le soir du 30 septembre, arriva à Lille à deux heures du matin le 1er octobre, et en repartit à 8 heures 45 minutes pour être rendu à 9 heures 15.

Voici le récit circonstancié de ce court trajet :

Partout sur le passage du train la foule était échelonnée. Au sortir de Lille, on traverse les communes de Fives et de Saint-Maurice.

C'est par milliers qu'il faudrait compter les personnes aux barrières, aux fenêtres, sur les arbres même. Arrivé à Roubaix, c'était encore pis ; la gare de Roubaix était renfermée dans un cercle de curieux qui peut s'évaluer de 4 à 5,000 personnes.

Il a fallu reformer un deuxième train pour emmener les curieux.

En descendant du train à Tourcoing, il semble que l'on entre dans une fourmillière, mais une fourmillière de morts, car pas le moindre bruit ne se fait entendre.

La gare présente un spectacle imposant ; elle est entièrement tendue de noir, ainsi que les bâtiments environnants. Sur un des côtés, on remarque un char monumental, avec des tentures en noir et en blanc, attelé de quatre chevaux blancs recouverts d'un drap funèbre.

Il est entouré par les autorités et par un détachement de la compagnie des pompiers en armes, qui essaient d'empêcher l'envahissement de la foule.

Tout à coup il se fait un grand silence. Chacun se découvre. Le wagon qui contient les corps des victimes vient d'être amené vis-à-vis du char funèbre. On va procéder au transbordement des cercueils.

Un commissaire de police remplit les formalités ordinaires en présence de M. Leblanc, adjoint ; puis un pharmacien, M. Desmons, monte dans le wagon et y répand des liquides désinfectants.

Les cercueils sont ensuite amenés un par un, celui de madame Kinck en premier lieu, puis ceux des enfants par rang d'âge.

Une fois placés sur le char, on les recouvre d'un immense drap mortuaire et on place sur chacune des bières, une couronne d'immortelles. Les pompiers entourent le char, et le cortège se met en marche vers l'établissement de l'Enfant-Jésus, où une chapelle ardente est ouverte depuis la veille.

Dans la rue de la Station, que l'on traverse à la sortie de la gare, les candélabres des becs de gaz sont recouverts de draperies noires et blanches. Dans toutes les rues qui seront parcourues par le cortège, la foule est immense. C'est à peine si l'on peut se frayer un passage. Aux fenêtres, il n'y a pas une place qui soit inoccupée. La ville entière est en chômage ; dans plusieurs fabriques, qui n'ont pas été fermées, les ouvriers ont quitté le travail. Malgré tout, l'ordre n'est pas troublé un seul instant, et le recueillement est général.

Le cortège arrive à l'hospice de l'Enfant-Jésus, situé rue de Roubaix ; les cercueils sont placés dans une chapelle ardente construite dans les couloirs du préau de la maison.

A dix heures, au bruit des cloches de l'église Saint-Christophe, le clergé de Tourcoing arrive, accompagné d'un grand nombre d'ecclésiastiques de Lille, Roubaix et des communes environnantes, ainsi que des chantres venus de tous côtés afin de donner plus d'éclat à la cérémonie.

Les cercueils sont portés à bras sur des civières par les porteurs ordinaires.

Celui de la mère est le premier ; il est recouvert d'un drap noir.

Les six autres, placés par rang d'âge, sont couverts de draps blancs avec une grande croix rouge.

Devant chaque cercueil marche une petite fille portant une croix de bois noire sur laquelle sont inscrits le nom et l'âge du défunt.

Derrière, la famille, dont la plupart des membres sont accompagnés d'un prêtre. On voit ensuite la vieille mère de madame Kinck, madame Roussel et ses filles ; car, à Tourcoing, on a conservé les traditions des campagnes les femmes assistent aux enterrement.

Après la famille, on remarque M. Dausse, secrétaire général de la préfecture du Nord, remplaçant M. de Saint-Paul, préfet du Nord empêché par un deuil de famille (il a perdu son beau-frère, M. Magnien) ; M. Roussel-Defontaines, maire, son adjoint ; le conseil municipal, toutes les notabilités commerciales de la ville, ainsi que plusieurs membres de l'administration municipale de Roubaix.

Sur le passage des sept cercueils, tous les yeux se mouillent.

Il y a du monde jusque sur les toits. Les ouvriers ont abandonné les ateliers. Il en est venu de la Belgique, de Lille, de Mazeille, de Roubaix. Cinquante mille personnes sont rangées sur la route suivi par le triste cortège.

Ce cortège présente un aspect vraiment émouvant. Le recueillement et le silence de la foule sont tels que l'on distingue par intervalle des sanglots étouffés. Les femmes pleurent à chaudes larmes ; les hommes sont douloureusement impressionnés. Seul, le son lugubre et monotone des tambours qui précèdent le cortège retentit au loin.

A dix heures un quart environ, le cortège arrive à la cathédrale, qui est entièrement tendue de noir ; la foule est compacte, émue, recueillie ; on n'entend que des sanglots.

Les sept cercueils ont été placés